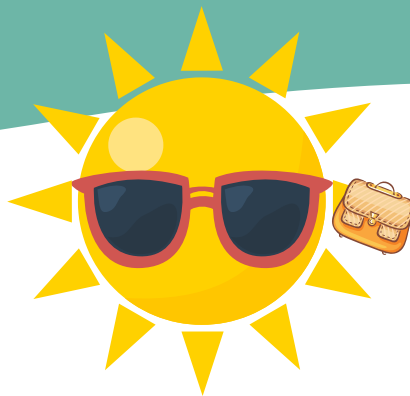


Villers-Bretonneux

La Mini-Gazette

Août 2026

Cet été l'accueil de loisirs
c'était **8** semaines d'ouverture,
298 enfants inscrits, **2** directeurs,
20 animateurs en plus
des animateurs permanents.



SPÉCIAL
ENFANCE

Découverte



Partage



Amusement



Sous la direction de Timothée et Colette, l'équipe d'animation a mis un point d'honneur à offrir un accueil où chaque enfant a pu trouver sa place.



Journées à thème:

- Cinéma
- Musique
- Découverte du Monde

Des animations conçues pour s'adapter aux âges, aux envies et aux besoins de chacun, dans un esprit de bienveillance, de participation et de vivre-ensemble.



Mini-camps, veillées,
grands jeux
jeux de nuit,
nombreuses sorties,
ont rythmé cet été.



été 2026 rentrée 2026-2027



Après une pause estivale que j'espère reposante pour chacune et chacun d'entre vous, nous voici déjà à l'heure de la rentrée.

Je souhaite avant tout que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions pour nos enfants, afin qu'ils puissent retrouver sereinement le chemin de la crèche, de l'école ou des activités périscolaires. J'adresse tous mes encouragements aux parents, qui retrouvent le rythme soutenu de l'organisation familiale, aux enseignants qui entament une nouvelle année scolaire avec enthousiasme et engagement, ainsi qu'à l'ensemble des animateurs et du personnel périscolaire. Leur investissement quotidien est essentiel pour accompagner nos enfants avant et après la classe, durant la pause méridienne, mais aussi pendant les vacances scolaires.

Je n'oublie pas les équipes de notre crèche, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et bienveillance pour offrir aux tout-petits un cadre propice à leur éveil et à leur épanouissement. L'été que nous venons de vivre a une nouvelle fois été marqué par des épisodes de fortes chaleurs.

Ces périodes de canicule mettent en évidence les limites de nos bâtiments publics, parfois vieillissants et insuffisamment adaptés aux nouvelles réalités climatiques.

Nous sommes désormais entrés dans une nouvelle ère où le changement climatique nous oblige à repenser nos équipements et nos modes d'aménagement. Cette évolution constitue un véritable défi pour les collectivités, mais aussi une responsabilité envers les générations futures. Avec toute l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés sur ce sujet. Nous étudions les différentes solutions techniques et les dispositifs d'accompagnement annoncés au niveau national à la suite des fortes chaleurs de cet été, afin d'améliorer progressivement le confort de nos enfants, des agents et de l'ensemble des usagers de nos bâtiments communaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe de la réussite, de la sérénité et du vivre ensemble.

**Bruno Vaquez, Maire de
Villers-Bretonneux**

Chers parents, chers enfants,

Une nouvelle rentrée Scolaire se profile à l'horizon l'année Qui s'est terminée nous a amené à faire face à différentes situations inhabituelles (successions de canicule ,d'une fermeture de classe.)Nous avons été amenés à prendre des décisions dans l'intérêt de vos enfants. Aujourd'hui je souhaite la bienvenue aux enfants de la Crèche ,de l'école maternelle et de l'école primaire, ainsi qu'à toutes les familles utilisant les services du périscolaire et de la cantine .

Septembre marque le début d'une nouvelle année riche en découverte ,en apprentissage et en rencontre pour chaque enfant, je les encourage à avancer avec curiosité, confiance et enthousiasme.

J'ai toute confiance dans les équipes qui vont les accompagner du personnel de la crèche aux ATSEM pour les maternelles ,aux membres de l'équipe d'animation et au personnel des cantines.

J'invite les familles à prendre connaissance des changements d'horaire d'entrée et de sortie des classes,

je souhaite à tous les enfants ,aux familles et aux équipes, une excellente rentrée scolaire 2026 2027.

**Anne Malarme
Adjointe Enfance Jeunesse**



Crèche Municipale les Marsupiaux

Structure Multi-Accueil
de 10 semaines à 4 ans

Directrice:
Mme Fabienne DOURIN

2A rue du Maréchal Foch
03 22 44 70 09

Petite Enfance

**L'équipe est
composée de :**

Cécile, Corinne, Isabelle,
Julie et Pauline

Ecole le Petit Prince

école maternelle
de la petite à la grande section

Directrice:
Mme Sophie GOUBET

Rue du Maréchal Foch
Tel : 03 22 48 01 11

Nos écoles

Enseignantes:

Mme MARCHANDISE
Mme LEFEVRE
Mme DESCAMPS
Mme MAES

ATSEM:

Les enseignantes sont épaulées
par Catherine, Delphine, Marie-Laure,
Valérie et Vanessa.

Classe : 8h40 - 11h45
Reprise : 13h40
Fin des cours : 16h35

Dans le cadre des nouveaux horaires mis en place à compter de la rentrée scolaire 2026-2027., le passage des enfants entre les écoles ne sera possible que de l'école Le Petit Prince vers l'école Saint-Exupéry.

Ecole Saint-Exupéry

école élémentaire
Classes de CP et CE1

Directeur :
M. Ludovic HOLLEVILLE

Rue du Général Leclerc
Tel : 03 22 48 06 17

Enseignantes:

Mme LEFEBVRE Mme MANTELLE
Mme SAILLOT Mme SELLES

**Nous souhaitons le meilleur à Mme Capdepont
pour la suite de sa carrière.**

Classe : 8h40 - 11h55
Reprise : 13h50
Fin des cours : 16h35

Les horaires des 3 écoles ont été aménagés afin de laisser aux familles un temps suffisant pour accompagner ou récupérer leur enfant entre les deux écoles, séparées par un portail commun.

En conséquence, aucune tolérance ne pourra être accordée pour les retards liés à ces déplacements entre établissements.

Ecole Victoria

école élémentaire
Classes de CE2, CM1 et CM2

Directeur :
M. Ludovic HOLLEVILLE

Rue Victoria
Tel : 03 22 48 08 22



**Accueil des élèves via le parking du COB.,
rue Théodore DELACOURT**

Enseignants:

Mme CAVELIER Mme COLSON
M. FOURNET Mme GELLI
Mme ID-OUADDI Mme LECLERQ
M. MARCHANDISE M. MIRA

Classe : 8h30 - 12h00
Reprise : 13h55
Fin des cours : 16h25

Collège Jacques Brel

de la 6ème à la 3ème

Principal:
M. Philippe CASIER

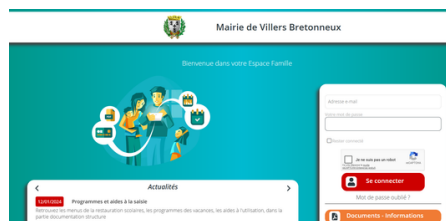
23 rue de Verdun
Tel : 03 22 53 15 80

Ouverture d'une
6ème
supplémentaire



Nous vous rappelons qu'il est **interdit de fumer, devapoter aux abords des écoles.**

L'ensemble des inscriptions aux services municipaux s'effectue exclusivement via l'Espace Famille.



Cette plateforme vous permet de :

- Inscrire vos enfants aux différents services municipaux
- Réserver ou annuler les activités ;
- Consulter vos factures ;
- Mettre à jour vos informations administratives ;
- Transmettre des documents ;
- Communiquer avec les services municipaux.

Les services accessibles sont les suivants :

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire
- Accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires
- Crèche multi-accueil

Pour inscrire votre enfant :

- Connectez-vous à votre Espace Famille
- Sélectionnez l'enfant concerné
- Cliquez sur « Inscrire à une nouvelle activité »
- Choisissez l'activité souhaitée puis validez
- Effectuez ensuite vos réservations sur le calendrier.

Les familles ne disposant pas encore d'un compte sont invitées à prendre contact avec les services de la mairie.

L'outil permet toujours de planifier vos réservations sur une période, afin de faciliter votre organisation (année scolaire complète, certains jours de la semaine, semaines alternées, etc.).

Dossiers administratifs sur l'Espace Famille

À compter de cette rentrée, **tout dossier incomplet** sera considéré comme non conforme et deviendra **bloquant**. En conséquence, les réservations aux différents services municipaux (restauration scolaire, accueil périscolaire, accueils de loisirs, etc.) pourront être suspendues tant que le dossier n'aura pas été régularisé et contrôlé. Nous vous remercions de procéder à cette vérification avant la rentrée afin d'éviter toute difficulté lors de l'accueil de votre enfant.

Conformément aux règles relatives à la protection des données personnelles (RGPD), les copies du carnet de vaccination doivent être remises sous pli cacheté, portant le nom de l'enfant, directement aux équipes d'animation. Le dépôt de ce document sur l'Espace Famille n'est plus autorisé.

Inscriptions ouvertes

Restauration scolaire

Les réservations et annulations (hors absences pour maladie qui doivent nous être signalées et justifiées) doivent être effectuées au **minimum trois jours** avant la date concernée.

Nous rappelons que la réservation des repas est **obligatoire**. Tout repas pris sans réservation donnera lieu à l'application de la pénalité prévue par la délibération municipale en vigueur.

Accueil de loisirs du Mercredi

Les réservations et annulations (hors maladie) sont **possibles jusqu'au dimanche 23 h 59 précédant le mercredi concerné**.

L'accueil est assuré :

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
Avec restauration le midi ;
Un accueil péricentre est proposé de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30.

Afin de garantir le bon déroulement des activités, les enfants doivent être déposés avant 9 h 00, sauf motif médical.

Accueil périscolaire

Le service fonctionne tous les jours d'école :
De 7 h 30 jusqu'à l'entrée en classe ;
De la sortie des classes jusqu'à 18 h 30.

Organisation pour dépôt et récupération des enfants entre les écoles

Les horaires des 3 écoles ont été aménagés. En conséquence, **aucune tolérance** ne pourra être accordée pour les retards liés à ces déplacements entre établissements. Le « **quart d'heure de tolérance** » précédemment appliqué à l'accueil périscolaire est **supprimé**. Tout dépassement des horaires d'accueil sera donc facturé conformément au règlement des services périscolaires.